



*Rapport de gestion*

*Pour la période de trois mois terminée le*

*31 mars 2011*

# **CORPORATION MINIÈRE OSISKO**

## **RAPPORT DE GESTION**

### **Introduction**

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Corporation Minière Osisko (« Osisko » ou la « Société »), pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 et les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Les états financiers consolidés pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), incluant les chiffres comparatifs. Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La note 6 des états financiers consolidés intermédiaires non audités présente les ajustements IFRS effectués aux capitaux propres et aux autres éléments du résultat global à la suite du passage aux IFRS.

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires non audités ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé de trois administrateurs indépendants ne faisant pas partie des membres de la direction. Le comité rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire leurs recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. À la suite de la recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2011.

Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 12 mai 2011.

### **Faits saillants du premier trimestre**

- Début de la mise en service de l'usine de traitement de minerai à la mi-mars;
- Première coulée d'or à Canadian Malartic le 13 avril 2011;
- Investissements de 80,9 millions de dollars lors du premier trimestre de 2011 à la mine Canadian Malartic, pour un coût total du projet, en date du 31 mars 2011, de 968,8 millions de dollars. Le projet est approximativement complété à 98 %;
- Annonce d'un accroissement de 19,3 % des réserves d'or prouvées et probables à 10,7 millions d'onces à la propriété Canadian Malartic;
- Levée de l'option de rachat de 50 % de la redevance nette à la sortie de la fonderie à laquelle certains titres miniers de la propriété Canadian Malartic sont assujettis, au coût de 1,5 million de dollars américains;

- Émission par le gouvernement du Québec d'un nouveau décret couvrant les opérations de Canadian Malartic;
- Continuité des activités intensives d'exploration sur divers projets de la Société, principalement sur celui de Hammond Reef;
- Perte nette de 5,3 millions de dollars comparativement à une perte nette de 0,6 million de dollars pour la même période en 2010.

## **Affaires et sommaire des activités**

Osisko, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés aurifères, dans le but de devenir un producteur aurifère intermédiaire de premier plan.

Les activités de la Société sont présentement concentrées dans le nord du Québec, au Canada, pour la mise en production de son projet phare de la mine Canadian Malartic dont les réserves prouvées et probables sont actuellement estimées à 10,71 millions d'onces. La Société détient 230 km<sup>2</sup> de terres de prospection dans une zone aurifère prolifique située dans la région de Malartic-Cadillac. Le Québec est reconnu comme l'un des endroits les plus avantageux au monde pour exercer des activités dans le secteur minier, compte tenu de l'appui du gouvernement à l'industrie, du régime fiscal provincial avantageux, de la stabilité politique, des infrastructures en énergie électrique et de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Le projet Canadian Malartic est facilement accessible par voie terrestre, étant situé près d'une route principale, et est également desservi par un réseau ferroviaire. La grande région de Malartic a produit quelques 8,7 millions d'onces d'or entre les années 1935 et 1983.

La Société a acquis, en 2010, le projet aurifère Hammond Reef, situé près d'Atikokan dans l'ouest de l'Ontario, par le biais de l'acquisition de Brett Resources Inc., renommé Osisko Hammond Reef Gold Ltd.

La Société a appliqué les normes IFRS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et présente ses résultats pour le premier trimestre de 2011 conformément aux IFRS.

## **Projet Canadian Malartic**

Le 25 novembre 2008, la Société a déposé une étude de faisabilité positive (l'« Étude ») sur son projet Canadian Malartic (le « Projet »), détenu à 100 % et situé à Malartic, Québec. L'Étude a été compilée en tenant compte des réserves prouvées et probables telles que définies à l'époque de 183,3 millions de tonnes à 1,07 g/t Au (selon un seuil de coupure de 0,36 g/t Au), soit un contenu estimé à 6,3 millions d'onces d'or. L'Étude incluait un modèle d'aménagement de la fosse optimisé selon un prix de l'or de 775 \$ US l'once (scénario de base).

La Société travaille depuis à l'avancement de la construction de la mine avec des dépenses à date de 968,8 millions de dollars et des engagements de 15,6 millions de dollars. Le coût total prévu du projet s'élève à 980,9 millions de dollars, représentant un dépassement de 5 %, soit 50,0 millions de dollars.

La Société a procédé, avec succès, à sa première coulée d'or le 13 avril et a conclu sa première vente le 4 mai 2011. La cadence de production augmente graduellement et la production commerciale devrait être atteinte au cours du deuxième trimestre de 2011.

### Réserves et plan minier

La Société a poursuivi son programme intensif de forage pour accroître sa base de réserves et de ressources. Les activités de forage en cours ont permis d'identifier le dépôt de Barnat Sud et des dépôts additionnels. Le 31 mars 2011, Osisko a émis une mise à jour des estimés de réserves de minerai, atteignant 10,71 millions d'onces à Canadian Malartic. Les nouvelles réserves prouvées et probables sont supérieures de 19,3 %, soit 1,74 millions d'onces, à la mise à jour de février 2010. La nouvelle base de réserves est calculée à 1 000 dollars par once d'or, ce qui est environ 33 % inférieur au prix actuel du marché. L'accroissement des réserves, depuis la publication de l'étude de faisabilité, s'élève approximativement à 70 % (13 % de l'augmentation provient de la hausse du prix de l'or utilisé et 57 % provient de l'augmentation des ressources supplémentaires) et la durée de vie de la mine a été prolongée à 16 ans.

Les travaux de forage en cours continuent de définir de nouvelles aires de minéralisation, notamment dans les zones Jeffrey et Porphyre Ouest qui ne font pas partie de la plus récente estimation des réserves.

Le tableau ci-dessous présente les nouvelles estimations de réserves et de ressources pour le projet Canadian Malartic :

**Estimations de réserves et de ressources selon le tracé optimisé de la fosse et en fonction du prix de l'or à 1 000 \$ US (scénario de base) avec un seuil de coupure de 0,30 g/t Au (Barnat Sud) à 0,32g/t Au (Canadian Malartic)**

<b>Catégorie</b>	<b>Tonnes (millions)</b>	<b>Teneur (g/t Au)</b>	<b>Au (millions d'onces)</b>
Réserves prouvées	48,7	0,80	1,26
Réserves probables	295,0	1,00	9,45
<b>Réserves prouvées et probables</b>	<b>343,7</b>	<b>0,97</b>	<b>10,71</b>
Ressources indiquées hors de la fosse	47,6	0,77	1,18
Ressources présumées globales	33,9	0,78	0,85

Un plan minier révisé a été publié en avril 2011 et inclut les faits saillants suivants :

- L'or recouvrable a augmenté de 1,46 million d'onces pour atteindre 9,18 millions d'onces (à 85,8 % de recouvrement) comparativement à la quantité publiée précédemment de 7,72 million d'onces (à 86,1 % de recouvrement);
- La vie de la mine a augmenté de 31 % ou 3,8 années pour atteindre 16,0 années, en fonction d'un taux d'usinage de 55 000 tonnes par jour qui augmentera à 60 000 tonnes par jour dans la deuxième moitié de l'année 2012;
- Production moyenne annuelle d'or de 625 000 onces au cours des cinq premières années complètes (2012-2016);
- Production moyenne d'or de 574 000 onces par année au cours des 16 années d'exploitation de la mine.

Le sommaire du plan annuel d'exploitation minière, mis à jour en fonction des taux d'usinage moyens de 55 000 à 60 000 tonnes par jour (« TPJ »), est présenté ci-dessous :

**Nouveau plan annuel d'exploitation minière basé sur un taux de 55 000 TPJ à 60 000 TPJ**

Période	Minerai extrait (000 t)	Stérile extrait (000 t)	Ratio stérile/minerai	Alimentation de l'usine* (000 t)	Teneur (g/t Au)	Quantité d'or traité (oz)	Récupération (%)	Or récupéré (oz)
2011	11 676	27 592	2,36	13 305	0,99	423 703	84,8	359 477
2012	29 494	63 649	2,16	21 050	1,15	778 379	85,1	662 137
2013	27 853	65 214	2,34	21 900	1,06	749 025	84,4	632 357
2014	26 134	56 394	2,16	21 900	1,01	707 738	83,9	593 953
2015	21 793	58 021	2,66	21 900	1,01	712 033	85,4	608 378
2016	18 498	60 913	3,29	21 900	1,02	718 105	87,6	628 725
2017	23 699	55 873	2,36	21 900	0,97	682 535	85,2	581 822
2018	21 843	57 507	2,63	21 900	1,03	724 880	87,5	634 386
2019	18 739	60 881	3,25	21 900	0,97	685 867	88,3	605 948
2020	19 787	60 079	3,04	21 900	0,90	632 701	87,0	550 677
2021	20 331	59 391	2,92	21 900	0,91	643 088	87,3	561 212
2022	21 704	58 157	2,68	21 900	0,65	460 168	83,5	384 441
2023	18 713	39 188	2,09	21 900	0,96	675 349	87,2	588 972
2024	21 473	28 816	1,34	21 900	0,96	678 610	86,1	584 183
2025	21 154	14 430	0,68	21 900	0,96	673 329	84,7	569 977
2026	18 146	10 676	0,59	21 900	0,99	697 368	84,0	585 675
2027	569	182	0,32	2 736	0,71	62 550	82,3	51 502
<b>Total/moy.</b>	<b>341 606</b>	<b>776 963</b>	<b>2,27</b>	<b>343 691</b>	<b>0,97</b>	<b>10 705 428</b>	<b>85,8</b>	<b>9 183 822</b>

\* Pour une année donnée, l'alimentation de l'usine peut inclure l'utilisation stocks d'empilement de minerai.

L'expansion de la fosse entraînera la relocalisation d'une route principale. La Société discute présentement avec des représentants de la Ville de Malartic et du gouvernement du Québec afin de confirmer le tracé et la conception de la nouvelle route.

L'équipe technique de la Société a débuté des études d'optimisation et d'expansion afin d'augmenter le débit de l'usine de transformation de Canadian Malartic. Ces études ont pour objectif de maximiser les rendements offerts aux actionnaires en augmentant la production d'or et en réduisant les coûts comptant d'exploitation.

En mars 2011, la Société a levé son option de rachat de 50 % d'une redevance, à laquelle certains titres miniers de la propriété Canadian Malartic sont assujettis, au coût de 1,5 million de dollars américains. Ce rachat était planifié dans l'étude de faisabilité.

## Construction, développement et opérations minières

Au cours du premier trimestre de 2011, l'équipe de construction et de développement a concentré ses efforts sur les deux éléments majeurs suivants :

- Les activités minières de pré-production; et
- La finalisation des travaux de construction de l'usine de traitement.

Au 31 mars 2011, environ 17,2 millions de tonnes de matériel a été extrait de différentes zones de la mine, incluant 2,1 millions de tonnes de minerai empilé.

Au cours du trimestre, les investissements directs totaux se sont élevés à 80,9 millions de dollars. Approximativement 105 employés ont été engagés au projet Canadian Malartic pendant le premier trimestre de 2011 pour un total de 485 employés.

En février, les opérations minières ont été interrompues la nuit suite à des problèmes de niveau sonore. L'exploitation et le développement minier ont été affectés négativement par cet arrêt. Les actions suivantes ont été entreprises pour réduire le niveau sonore :

- Tous les équipements mobiles utilisés dans la mine ont été équipés avec des alarmes de recul de type « White noise » ainsi que de lumières stroboscopiques bleues en remplacement des alarmes de recul la nuit;
- Des ensembles d'adaptation extra silencieux ont été installés sur les camions Caterpillar 793F;
- Des rebords de caoutchouc ont été commandés pour les boîtes des camions de transport Caterpillar 793F afin de réduire le niveau de bruit lors des premiers chargements de pelle dans les camions;
- Deux nouveaux bulldozers à roues ont été commandés pour remplacer celui présentement utilisé et leur réception est prévue en août 2011, permettant ainsi de diminuer le niveau sonore la nuit;
- Plusieurs autres projets ont été mis en place sur la flotte de foreuses afin de réduire les niveaux sonores.

Un certain nombre de personnes résidant à proximité du mur vert ont exprimé leur intérêt de vendre leur maison ou d'être relocalisés. La Société a accepté d'accommoder ces individus avec diverses initiatives incluant la construction de logements locatifs. Il est prévu que ces initiatives augmenteront la zone tampon et permettront l'accès à des ressources aurifères supplémentaires présentement incluses dans la catégorie des ressources présumées. Jusqu'à maintenant, 25 maisons ont été achetées. La Société a l'intention de développer un parc dans le quartier des maisons acquises pour le bénéfice des résidents de Malartic.

Le 31 mars 2011, le dernier permis pour opérer la mine a été reçu.

Le Gouvernement du Québec a aussi émis un décret modifié le 13 avril 2011 en vertu duquel les paramètres sonores d'exploitation acceptables ont été augmentés.

Au cours du trimestre, la Société a reçu sept avis d'infraction, principalement liés à des niveaux sonores dépassant la limite permise.

## Mise en service

Suite à l'achèvement de la construction de l'usine et de la phase de tests initiale, la Société a débuté la phase de mise en service. D'abord testé avec de l'eau et des charges de stérile, le minerai a été introduit dans le moulin à la fin de février 2011. La Société a coulé son premier lingot d'or le 13 avril 2011, seulement six ans après le début du programme de forage en mars 2005. La phase de mise en service consiste à augmenter le débit de traitement de l'usine jusqu'à 55 000 tonnes par jour, à maximiser la récupération d'or et par la suite à mettre l'emphase sur l'optimisation de la marge aurifère.

La Société anticipe atteindre une production commerciale (définie comme étant 60 % de la capacité prévue sur une période de 30 jours) au cours du deuxième trimestre. L'usine devrait fonctionner à sa pleine capacité au troisième trimestre.

En avril, quelque 465 000 tonnes de minerai a été traité, soit approximativement 15 500 tonnes par jour pour une production totale d'or de 3 500 onces. Le programme de mise en service inclut plusieurs arrêts de service normaux pour la vérification et la modification des équipements.

La Société poursuit l'amélioration de son programme de fonctionnement de l'usine.

## Relations communautaires

La Société maintient un solide programme de relations avec la communauté basé sur une communication efficace et un support aux initiatives locales. Le groupe de surveillance revitalisé de Canadian Malartic a tenu un certain nombre de réunions et la Société s'attend à une relation de travail positive avec les nouveaux membres du groupe.

Les cérémonies d'ouverture de Canadian Malartic se tiendront le 30 mai 2011. Pour la célébration, la Société a prévu une visite libre du site pour les résidents et les communautés avoisinantes et a parrainé deux représentations de la production d'opéra folk québécoise « Les filles de Caleb ». D'autres festivités auront lieu pour souligner la riche histoire aurifère de Malartic, renouvelée avec le projet Canadian Malartic.

## **Projet aurifère Hammond Reef**

Hammond Reef est un important projet de développement, en forte croissance et au potentiel élevé de devenir une mine à ciel ouvert majeure. Hammond Reef souscrit actuellement à la Norme canadienne de divulgation concernant les projets miniers 43-101 (« NI 43-101 »). Les ressources présumées s'élèvent à 6,70 millions d'onces d'or (259,4 millions de tonnes à une teneur de 0,8 grammes par tonne, et une teneur de coupure de 0,3 gramme par tonne), dont 97 % sont à moins de 300 mètres de la surface.

Une étude d'évaluation préliminaire (l'« Étude préliminaire ») a été complétée en novembre 2009. L'estimation initiale de la durée de vie de la mine est de 14 ans d'exploitation à 50 000 tonnes par jour. Au cours des six premières années, Hammond Reef pourrait produire, en moyenne, 463 000 onces d'or par année à un coût comptant d'exploitation de 382 \$ US l'once (après redevances et net des revenus provenant des ventes d'argent). Durant sa vie utile, la mine Hammond Reef devrait produire un total de 5,13 millions d'onces d'or à un taux annuel moyen de 369 000 onces et à un coût comptant d'exploitation moyen de 442 \$ US l'once (après redevances et net des revenus provenant des ventes de l'argent). Pour un prix de l'or de 990 \$ US l'once, l'Étude préliminaire démontre que Hammond Reef a une valeur actualisée nette après impôts de 811

millions de dollars américains (actualisée à un taux de 5 %) et un taux de rendement interne de 22,9 %.

En plus des ressources actuelles, Hammond Reef offre un potentiel d'exploration encourageant. Des forages récents ont confirmé la continuité de la minéralisation sur une distance latérale de deux kilomètres au nord-est des ressources existantes. Brett a également identifié plusieurs structures parallèles, dans la zone étendue du projet, comportant une minéralisation similaire au site principal.

Au cours du trimestre, plusieurs présentations publiques ont été tenues avec les Premières Nations et le Conseil de ville d'Atikokan. Une directrice du développement durable a aussi été engagée pour l'Ontario et sera en charge du suivi des permis.

Le 28 avril 2011, la Société a reçu l'avis de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale qu'elle commencerait son évaluation pré-environnementale de 90 jours visant à déterminer si une étude approfondie devrait être débutée. Ceci représente une étape importante pour ce projet dans sa phase d'obtention de permis.

### **Développement corporatif**

La Société continue de rechercher et d'évaluer d'autres opportunités d'accroître ses réserves et ses ressources à travers les Amériques. Dans le cadre de ses activités, Osisko acquiert et vend certains placements dans des sociétés d'exploration émergentes cotées en bourse. Ces investissements sont sujets à des variations de leur valeur marchande.

Au cours du trimestre, la Société a acquis 1,4 million de dollars de titres négociables (incluant des titres négociables reçus ayant une juste valeur de 0,5 million de dollars pour la vente d'une propriété minière en 2010) et cédé des titres pour un produit de 9,6 millions de dollars. Le gain non réalisé sur les ajustements de justes valeurs comptabilisées à l'état des résultats s'est élevé à 0,6 million de dollars, net du gain avant impôts sur la vente de titres négociables pour 4,3 millions de dollars. Le gain avant impôts de l'évaluation à la valeur marchande, comptabilisé aux autres éléments du résultat global, s'élevait à 1,1 millions de dollars.

## Sommaire d'exploration

La Société poursuit son objectif de découverte d'onces supplémentaires afin d'augmenter sa base actuelle de réserves et de ressources, créant ainsi de la valeur pour ses actionnaires.

Les forages au cours du premier trimestre de 2011 ont été concentrés sur la délimitation du dépôt Hammond Reef et sur la recherche de nouveaux dépôts adjacents aux dépôts et aux extensions des réserves et ressources de Canadian Malartic. Environ 74 874 mètres de forage ont été réalisés et se résument comme suit :

	<b>Premier trimestre 2011</b>	
	<b>Nombre de trous</b>	<b>Mètres</b>
Canadian Malartic	-	-
Barnat Sud	23	4 745
Malartic – Géotechnique	7	1 655
Malartic CHL	10	1 762
Gouldie	4	608
Porphyre ouest	40	9 687
<b>Total Malartic</b>	<b>84</b>	<b>18 457</b>
Hammond Reef	180	56 417
<b>Total Osisko</b>	<b>264</b>	<b>74 874</b>

Le tableau ci-dessous présente le total des investissements d'exploration et d'évaluation du premier trimestre, par propriété, ainsi que les investissements cumulés sur chaque propriété au 31 mars 2011 :

	<b>Investissements T1-2011</b>	<b>Investissements cumulés au 31 mars 2011</b>
	\$	\$
Canadian Malartic	1 466 000	82 633 000
Hammond Reef <sup>1)</sup>	13 809 000	415 286 000
Barnat Sud	5 913 000	36 423 000
East Amphi	668 000	11 271 000
Malartic CHL	398 000	4 701 000
Duparquet	363 000	10 591 000
Cadillac	-	686 000
Dunn	-	368 000
Mountjoy	41 000	352 000
Goldboro	5 000	2 928 000
Autres	349 000	349 000
<b>Total</b>	<b>23 012 000</b>	<b>565 588 000</b>

1) Les coûts cumulatifs incluent les coûts d'acquisition.

La Société continue de rechercher des opportunités d'exploration à travers les Amériques.

### **Mise à jour sur le marché de l'or et le dollar canadien**

Le prix de l'or a continué sa progression au cours du trimestre pour atteindre de nouveaux records et a franchi le seuil des 1 500 dollars américains par once en avril 2011. Les principaux facteurs à l'origine de cette hausse sont : les inquiétudes relativement à la situation de la dette aux États-Unis et en Europe et les turbulences politiques au Moyen-Orient. Au cours du trimestre, l'or s'est échangé entre 1 319 dollars américains et 1 447 dollars américains (moyenne de 1 386 dollars américains). La continuité d'un marché aurifère favorable est positive pour la Société, car elle permettra une marge bénéficiaire plus importante lorsque la Société aura atteint sa production commerciale.

Le dollar américain a continué de faiblir comparativement aux autres monnaies mondiales, incluant le dollar canadien qui transige maintenant au-dessus de la parité.

## Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres est présentée ci-dessous (en milliers de dollar, excepté pour les montants par action);

	2011	2010				2009		
	(IFRS)	(IFRS)				(PCGR du Canada)		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie <sup>1)</sup>	254 442	397 939	449 215	580 893	670 593	790 187	454 136	399 438
Fonds de roulement	180 678	282 931	385 047	560 946	638 032	760 400	427 515	369 612
Actif total	1 932 692	1 958 884	1 812 654	1 703 882	1 361 371	1 338 773	878 803	740 232
Dette totale	288 338	287 886	209 284	191 346	183 946	180 069	25 729	26 078
Capitaux propres	1 594 016	1 593 985	1 543 996	1 457 921	1 121 134	1 112 302	809 734	665 456
Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires d'Osisko	(5 281)	3 078	(10 230)	(10 123)	(551)	(8 384)	(5 747)	(5 816)
Bénéfice (perte) par action	(0,01)	0,01	(0,03)	(0,03)	0,00	(0,03)	(0,02)	(0,02)
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	381 902	381 053	374 851	348 278	336 372	309 989	269 216	259 149
- Diluée	381 902	381 053	374 851	348 278	336 372	309 989	269 216	259 149
Prix de l'action (\$/action)								
- Haut	14,71	16,39	15,13	12,45	9,23	9,06	9,24	7,55
- Bas	12,07	13,51	10,47	8,81	7,80	6,90	6,14	4,91
- Fermeture	13,96	14,52	14,65	11,48	8,85	8,46	7,96	6,55
Prix de l'or (moyen en dollars US)	1 386	1 367	1 227	1 197	1 109	1 102	960	922
Taux de change à la clôture <sup>2)</sup> (\$ US/\$ CA)	0,9718	0,9946	1,0298	1,0606	1,0156	1,0466	1,0722	1,1625

<sup>1)</sup> Inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

<sup>2)</sup> Taux à midi de la Banque du Canada.

## Sommaire des résultats

La Société est actuellement en phase de mise en exploitation et, par conséquent, n'a généré aucun revenu au cours du premier trimestre de 2011, à l'exception de revenus d'intérêts générés par sa trésorerie. Au cours du trimestre, Osisko a subi une perte de 5,3 millions de dollars (perte par action de 0,01 \$) comparativement à une perte de 0,6 million de dollars (perte de 0,00 \$ par action) en 2010.

Au cours du premier trimestre de 2011, la Société a encouru une perte plus importante de 4,7 millions de dollars par rapport à 2010, en raison de dépenses d'exploitations plus élevées (augmentation de 2,9 millions de dollars) et d'un gain de change moins élevé (diminution de 1,8 million de dollars).

Le sommaire des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2011 et 2010 sont présentés ci-dessous :

(En milliers de dollars)		2011	2010	Variation (\$)	Variation (%) (*)
Dépenses générales et administratives	a)	5 968	4 547	1 421	31 %
Exploration et développement corporatif	b)	1 349	361	988	274 %
Autres charges	c)	485	-	485	N/A
<b>Perte d'exploitation</b>		<b>(7 802)</b>	<b>(4 908)</b>		
Revenus d'intérêts	d)	909	649	260	40 %
Gain de change	e)	1 048	2 895	(1 847)	(64 %)
Quote-part de la perte d'une entreprise associée		(106)	(198)	92	46 %
Autres gains	f)	1 100	722	378	52 %
<b>Perte avant impôt sur le résultat</b>		<b>(4 851)</b>	<b>(840)</b>		
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	g)	(430)	289	(719)	(249 %)
<b>Perte</b>		<b><u>(5 281)</u></b>	<b><u>(551)</u></b>		

(\*) N/A signifie non applicable pour les variations de pourcentage qui sont non significatives.

a) L'augmentation de 31 % des dépenses générales et administratives s'explique par une augmentation du personnel engagé pour soutenir la croissance de la Société alors qu'elle effectue la transition de la phase de développement à celle d'exploitation.

- b) Les frais d'exploration et de développement corporatif ont augmenté de 1,0 million de dollars au premier trimestre de 2011 comparativement à 2010, la Société ayant poursuivi sa recherche d'accroissement de ses réserves et ressources de base.
- c) Les autres charges représentent une radiation d'actifs sur un actif d'exploration.
- d) Les revenus d'intérêts ont augmenté au cours du trimestre à la suite d'une légère hausse des taux d'intérêts par rapport à l'année précédente.
- e) Au cours des deux dernières années, le dollar canadien s'est raffermi par rapport au dollar américain. Au 31 mars 2011, le taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien était de 0,9718 comparativement à 0,9946 au 31 décembre 2010. Au 31 mars 2010, le taux de change était de 1,0156 comparativement à 1,0466 au 31 décembre 2009.

En 2011 et 2010, l'augmentation de la valeur du dollar canadien a entraîné un gain de change net généré principalement sur la dette à long terme libellée en monnaie américaine.

- f) Les autres gains et pertes incluent principalement des gains sur les titres négociables.
- g) Le gain réalisé sur la vente de titres négociables a entraîné une charge d'impôts sur le résultat au cours du premier trimestre de 2011.

#### **Flux de trésorerie et sources de financement en capital**

Au 31 mars 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et la trésorerie affectée de la Société s'élevaient à 254,4 millions de dollars comparativement à 397,9 millions de dollars au 31 décembre 2010, tel que résumés ci-dessous :

(en milliers de dollars)	<b>31 mars 2011</b>	<b>31 décembre 2010</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222 996	358 493
Placements temporaires	9 119	17 068
Trésorerie affectée		
Courante	8 265	11 176
Non courante	14 062	11 202
	<b><u>254 442</u></b>	<b><u>397 939</u></b>

Au 31 mars 2011, la majeure partie de la trésorerie affectée constitue la garantie d'une lettre de crédit émise à Hydro-Québec pour l'installation d'une nouvelle ligne de transmission électrique pour le Projet qui a été complétée en 2010. Des sommes ont aussi été mises en garantie pour l'achèvement du programme de relocalisation du quartier sud de la Ville de Malartic ainsi qu'en tant que nantissement d'une lettre de crédit émise à titre de dépôt pour l'achat d'équipements mobiles.

Au 31 mars 2011, les placements temporaires représentent des liquidités détenues dans d'importantes banques canadiennes et dont l'échéance initiale excédait trois mois.

Étant donné que la Société ne génère pas encore de flux de trésorerie liés à l'exploitation, Osisko dépend de l'émission de capital-actions additionnel ou de l'emprunt de fonds pour financer ses activités d'exploration, de développement et de gestion administrative de l'entreprise. La Société maintient un programme actif de relations avec les investisseurs pour accéder aux marchés des capitaux:

- Présentations auprès d'actionnaires actuels et potentiels;
- Participation à des conférences sur les investissements miniers aux niveaux institutionnel et de détail;
- Diffusion de publicités dans les médias imprimés et électroniques.

La Société est d'avis qu'un programme solide, des résultats d'exploration positifs et une conjoncture de marché favorable réduisent son coût du capital.

Le tableau suivant résume les activités de financement complétés en 2010 et 2011 :

		Nombre d'actions / unités	Prix (\$)	Produit brut (milliers de dollars)	Produit net (milliers de dollars)
<b>2011</b>					
Levée d'options	c)	220 154	6,62	1 456	1 456
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés – Portion des employés		16 852	15,11	254	254
<b>Total</b>		<b>237 006</b>		<b>1 710</b>	<b>1 710</b>
<b>2010</b>					
Placement privé – Actions accréditives – Octobre 2010	a)	982 827	17,50	17 199	16 904
<b>Sous-total</b>		<b>982 827</b>		<b>17 199</b>	<b>16 904</b>
Levée de bons de souscription	b)	1 100 000	7,46	8 206	8 206
Levée d'options	c)	3 650 556	4,32	15 784	15 784
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés – Portion des employés		49 057	10,69	524	524
<b>Total</b>		<b>5 782 440</b>		<b>41 713</b>	<b>41 418</b>

a) En 2010, la Société a complété un placement privé de 982 827 actions accréditives à un prix de 17,50 \$ l'action pour un produit brut de 17,2 millions de dollars.

b) Au cours de l'exercice 2010, la Société a reçu 8,2 millions de dollars pour la levée de 1 100 000 bons de souscription.

- c) Au cours du premier trimestre de 2011, la Société a reçu 1 456 000 millions de dollars pour la levée de 220 154 options d'achat d'actions, incluant 14 322 options d'achat d'actions émises en remplacement de celles de Brett pour un produit brut de 94 000 dollars. Au cours de l'exercice 2010, la Société a reçu 15,8 millions de dollars pour la levée de 3 650 556 options d'achat d'actions, incluant 1 830 054 options d'achat d'actions émises en remplacement de celles de Brett pour un produit brut de 6,7 millions de dollars.

La Société a également négocié des facilités de crédit au cours des deux dernières années afin de financer le développement du projet Canadian Malartic.

Les versements en capital sur la dette à long terme pour chacun des prochains exercices sont décrits dans le tableau suivant :

(en millions de dollars)	<b>OIRPC</b>	<b>SGF <sup>1)</sup></b>	<b>Fonds</b>	<b>CAT</b>
2011 (9 mois)	60,0	-	3,3	7,5
2012	60,0	-	5,0	14,4
2013	30,0	-	5,0	15,1
2014	-	75,0	5,0	13,6
2015	-	-	1,7	18,4
2016	-	-	-	1,7
Moins: intérêts implicites	-	-	-	(5,7)
	<b>150,0</b>	<b>75,0</b>	<b>20,0</b>	<b>65,0</b>

<sup>1)</sup> Si SGF n'exerce pas son option de conversion de la débenture en actions.

## Flux de trésorerie

### Activités d'exploitation

Le manque à gagner des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation s'est élevé à 20,6 millions de dollars au cours du trimestre courant comparativement à 2,9 millions de dollars pour la même période en 2010. Ce manque à gagner est principalement attribuable à la perte nette ainsi qu'à une variation négative des éléments hors caisse du fonds de roulement de 15,7 millions de dollars. Au cours des trois mois terminés le 31 mars 2011, les comptes débiteurs ont augmenté de 13,9 millions de dollars suite à une hausse des taxes à recevoir.

## Activités d'investissement

Les investissements de la Société pour les trois mois terminés les 31 mars 2011 et 2010 sont résumés ainsi :

(en milliers de dollars)	2011	2010
Immobilisations corporelles	133 770	90,910
Variation nette des placements temporaires	(7 949)	(11 471)
Variation nette de la trésorerie affectée	(51)	(665)
Variation nette des placements mis en garantie	-	(1 922)
Placements	899	24 447
Produit de la cession de placements	(9 611)	(3 891)
Revenus d'intérêts	(973)	(654)
<b>Flux de trésorerie liés à l'investissement</b>	<b>116 085</b>	<b>96 754</b>

Les investissements de la Société dans les immobilisations corporelles sont concentrés sur le développement du projet Canadian Malartic et sur les coûts d'exploration de diverses propriétés prospectives.

Les placements sont détenus dans des sociétés cotées en bourse.

## Activités de financement

Au cours du premier trimestre de 2011, 1,1 million de dollars ont été générés par les activités de financement comparativement à 5,9 millions de dollars utilisés au cours du premier trimestre de 2010.

Les paiements faits sur les contrats de location-financement se sont élevés à 0,5 million de dollars en 2011, comparativement à 6,4 millions de dollars en 2010. L'écart s'explique par des avances effectuées pour couvrir les paiements jusqu'au début de la production commerciale du Projet, réduisant ainsi en contrepartie les frais d'intérêts.

La levée d'options d'achat d'actions au cours du premier trimestre de 2011 a généré des entrées de fonds de 1,7 million de dollars comparativement à 0,4 million de dollars au cours de la période correspondante de 2010.

## Opérations entre apparentés

La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants (incluant les administrateurs et les dirigeants seniors) pour leurs services en tant qu'employés est présenté ci-dessous :

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2011	2010
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	650	625
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Rémunération à base d'actions	1 613	1 179
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
	<u>2 263</u>	<u>1 804</u>

## Conventions comptables et estimations critiques

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans ses états financiers et les notes afférentes. Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois terminés le 31 mars 2011 contiennent une divulgation et une description complètes des conventions comptables critiques de la Société. La divulgation et la description des estimés critiques se trouvent dans le rapport annuel de 2010 puisqu'il n'y a pas eu de changements significatifs de ces estimés comptables pour le premier trimestre 2011.

## Passage aux normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables a annoncé que le référentiel comptable dans lequel les états financiers des compagnies publiques sont préparés sera remplacé par les Normes internationales d'information financière débutant en janvier 2011. Le premier jeu complet d'états financiers annuels en conformité avec les IFRS sera celui pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, incluant les informations comparatives de l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

La Société a préparé son bilan d'ouverture conformément à la Norme internationale d'information financière 1, *Première application des normes internationales d'information financières*, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, et a effectué les ajustements nécessaires aux résultats pour les trois mois terminés le 31 mars 2010 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois terminés le 31 mars 2011 sont incorporés par référence dans ce rapport de gestion et présentent l'information relative à l'impact du passage aux IFRS, incluant une mise à jour complète de ses principales conventions comptables. Les exigences de divulgation selon les IFRS sont significativement plus importantes que celles qui étaient requises selon les anciens PCGR du Canada. Par conséquent, la direction a pris la décision d'inclure ses conventions comptables complètes dans ses premiers états financiers consolidés intermédiaires IFRS afin d'assurer la compréhension par les lecteurs des conventions détaillées.

IFRS 1, *Première application des normes internationales d'information financière*, offre la possibilité d'utiliser certaines exemptions lors de l'application rétrospective des IFRS. La Société a

évalué les options disponibles et a choisi d'adopter l'exemption sur les coûts d'emprunt. Cette exemption permet à la Société d'adopter IAS 23, *Coûts d'emprunt*, prospectivement à n'importe quelle date au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2010. La Société a fait le choix du 1<sup>er</sup> janvier 2010 comme date de transition pour l'application prospective d'IAS 23.

Les ajustements les plus significatifs au bilan du 31 décembre 2010 et pour l'exercice terminé à cette date sont le résultat de différences dans le traitement comptable d'une acquisition d'actifs (dans le cas d'Osisko, l'acquisition de Brett Resources), affectant autant la valeur des actifs acquis que les impôts différés comptabilisés lors de l'acquisition. Des ajustements ont aussi été nécessaires pour le traitement comptable des actions accréditives, des bons de souscription détenus dans une entreprise associée et sur l'impact fiscal de la débenture convertible. Ces ajustements ont aussi eu un impact sur l'état des résultats, mais n'ont pas eu d'impact significatif sur la performance financière de la Société.

Le passage des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'impact significatif sur l'état des flux de trésorerie à l'exception du fait que, selon les IFRS, les flux de trésorerie liés aux intérêts sont classés de façon cohérente à chaque période dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement ou de financement. Selon les PCGR du Canada, les flux de trésorerie associés aux encaissements ou aux paiements d'intérêts étaient classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les rapprochements des capitaux propres et du résultat global antérieurement présentés selon les PCGR du Canada et actuellement présentés selon les IFRS sont détaillés aux pages suivantes.

## Rapprochement des capitaux propres

	Note 6	31 décembre 2010			31 mars 2010			1 <sup>er</sup> janvier 2010		
		PCGR du Canada	Ajust.	IFRS	PCGR du Canada	Ajust.	IFRS	PCGR du Canada	Ajust.	IFRS
<b>Actif</b>										
<b>Actif courant</b>										
Trésorerie et équivalents de trésorerie		358 493	-	358 493	568 270	-	568 270	673 777	-	673 777
Placements temporaires		17 068	-	17 068	72 593	-	72 593	84 064	-	84 064
Trésorerie affectée		11 176	-	11 176	10 095	-	10 095	10 760	-	10 760
Placements mis en garantie		-	-	-	3 501	-	3 501	5 452	-	5 452
Comptes débiteurs	i)	32 789	(2 058)	30 731	39 628	(8 027)	31 601	37 759	(7 610)	30 149
Impôts miniers à recevoir	i)	-	2 058	2 058	-	8 027	8 027	-	7 610	7 610
Autres actifs courants		7 329	-	7 329	1 527	-	1 527	790	-	790
		<u>426 855</u>	<u>-</u>	<u>426 855</u>	<u>695 614</u>	<u>-</u>	<u>695 614</u>	<u>812 602</u>	<u>-</u>	<u>812 602</u>
<b>Actif non courant</b>										
Trésorerie affectée		11 202	-	11 202	16 134	-	16 134	16 134	-	16 134
Participation dans une entreprise associée	ii)	-	2 158	2 158	-	2 604	2 604	-	2 802	2 802
Autres placements	ii)	38 527	(2 158)	40 851	28 245	(2 604)	29 406	5 732	(2 802)	6 919
	iii)		4 482			3 765			3 989	
Immobilisations corporelles	iv)	1 587 682	(109 864)	1 477 818	617 613	-	617 613	504 305	-	504 305
		<u>2 064 266</u>	<u>(105 382)</u>	<u>1 958 884</u>	<u>1 357 606</u>	<u>3 765</u>	<u>1 361 371</u>	<u>1 338 773</u>	<u>3 989</u>	<u>1 342 762</u>
<b>Passif</b>										
<b>Passif courant</b>										
Comptes créditeurs et frais courus	v)	73 311	208	73 519	55 930	-	55 930	46 047	949	46 996
Tranche courante de la dette à long terme		70 405	-	70 405	1 652	-	1 652	6 155	-	6 155
		<u>143 716</u>	<u>208</u>	<u>143 924</u>	<u>57 582</u>	<u>-</u>	<u>57 582</u>	<u>52 202</u>	<u>949</u>	<u>53 151</u>
<b>Passif non courant</b>										
Dette à long terme		217 481	-	217 481	182 294	-	182 294	173 914	-	173 914
Passifs d'impôt différé	iv)	111 294	(111 294)	-	-	-	-	-	-	-
Provisions		3 494	-	3 494	361	-	361	355	-	355
		<u>475 985</u>	<u>(111 086)</u>	<u>364 899</u>	<u>240 237</u>	<u>-</u>	<u>240 237</u>	<u>226 471</u>	<u>949</u>	<u>227 420</u>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Osisko</b>										
Capital-actions	iv)	1 574 257	37 118	1 606 051	1 115 603	-	1 113 286	1 116 229	-	1 111 326
	v)		(5 324)			(2 317)			(4 903)	
Bons de souscription		13 166	-	13 166	5 871	-	5 871	5 871	-	5 871
Surplus d'apport		43 390	-	43 390	26 787	-	26 787	24 272	-	24 272
Composante capitaux propres de la débenture convertible	vi)	11 036	(3,031)	8 005	11 036	(3 031)	8 005	11 036	(3 031)	8 005
Cumul des autres éléments du résultat global		11 019	-	11 019	1 868	-	1 868	-	-	-
Déficit	iii)	(64 587)	4 482	(87 646)	(43 796)	3 765	(34 683)	(45 106)	3 989	(34 132)
	iv)		(35 688)			-			-	
	v)		5 116			2 317			3 954	
	vi)		3 031			3 031			3 031	
		<u>1 588 281</u>	<u>5 704</u>	<u>1 593 985</u>	<u>1 117 369</u>	<u>3 765</u>	<u>1 121 134</u>	<u>1 112 302</u>	<u>3 040</u>	<u>1 115 342</u>
		<u>2 064 266</u>	<u>(105 382)</u>	<u>1 958 884</u>	<u>1 357 606</u>	<u>3 765</u>	<u>1 361 371</u>	<u>1 338 773</u>	<u>3 989</u>	<u>1 342 762</u>

## Rapprochement du résultat global

	Exercice terminé le 31 décembre 2010			Trois mois terminés le 31 mars 2010			
	Note 6	PCGR du Canada <sup>1)</sup>	Ajust.	IFRS	PCGR du Canada <sup>1)</sup>	Ajust.	IFRS
<b>Charges</b>							
Générales et administratives		31 955	-	31 955	4 547	-	4 547
Exploration et développement corporatif		2 473	-	2 473	361	-	361
Autres charges		240	-	240	-	-	-
<b>Perte d'exploitation</b>		(34 668)	-	(34 668)	(4 908)	-	(4 908)
Revenus d'intérêts		3 363	-	3 363	649	-	649
Gain de change		2 751	-	2 751	2 895	-	2 895
Quote-part de la perte d'une entreprise associée		(644)	-	(644)	(198)	-	(198)
Autres gains (pertes)	iii)	5 431	493	9 672	(3)	(224)	722
	v)		3 748			949	
<b>Perte avant impôts sur le résultat</b>		(23 767)	4 241	(19 526)	(1 565)	725	(840)
Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat	v)	4 286	(2 586)	1 700	2 875	(2 586)	289
<b>Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires d'Osisko</b>		(19 481)	1 655	(17 826)	1 310	(1 861)	(551)
<b>Résultat global</b>							
Gain net sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat différé de 1 800 000 \$ et 290 000 \$		10 349	-	10 349	1 868	-	1 868
Perte nette réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente, net d'un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 100 000 \$		670	-	670	-	-	-
<b>Résultat global de la période</b>		(8 462)	1 655	(6 807)	3 178	(1 861)	1 317
<b>Bénéfice (perte) par action</b>							
De base et dilué(e)		(0,05)	-	(0,05)	0,00	-	0,00

1) Certains montants sous les PCGR du Canada ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour les états financiers IFRS de la Société (note vii).

## Notes explicatives

- i) Selon les IFRS (IAS 1, *Présentation des états financiers*), les impôts sur le résultat et les impôts miniers à recevoir ou à payer doivent être présentés sous une rubrique spécifique au bilan, alors que selon les PCGR du Canada, ils étaient regroupés avec les *comptes débiteurs* ou les *comptes créditeurs et frais courus*.
- ii) Selon les IFRS (IAS 1), les participations dans une entreprise associée doivent être présentées sous une rubrique spécifique au bilan alors que selon les PCGR du Canada, tous les placements étaient présentés sous la même rubrique. Par conséquent, la Société présente maintenant son placement dans Bowmore Exploration Limited sous *participation dans une entreprise associée*. Les placements autres que dans des entreprises associées sont présentés sous *autres placements*.
- iii) Selon les PCGR du Canada, les bons de souscription détenus par la Société dans une entreprise associée étaient considérés comme faisant partie du placement dans cette entreprise associée et, par conséquent, n'étaient pas comptabilisés à la juste valeur. Selon les IFRS (IAS 39), ces bons de souscription sont considérés comme des instruments financiers dérivés indépendants et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Ainsi, la Société a augmenté ses autres placements et réduit son déficit à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2010) de 3 989 000 \$ et a ajusté ses autres gains ou (pertes) sur l'état des résultats pour un montant de 493 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et de (224 000 \$) pour les trois mois terminés le 31 mars 2010.
- iv) En 2010, la Société a acquis 100 % de Brett Resources en deux étapes. La transaction a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs selon les PCGR du Canada, ce qui est conforme avec les exigences des IFRS. Toutefois, deux ajustements ont été nécessaires en relation avec cette acquisition d'actifs et sont présentés ci-dessous.
- Selon les IFRS, la juste valeur des actions émises aux dates de transaction (y compris l'encaisse versée) doit être utilisée afin d'évaluer le coût des actifs acquis et aucun ajustement à cette juste valeur n'est autorisé. De plus, l'acquisition d'actions supplémentaires d'une filiale après que le contrôle ait été obtenu doit être comptabilisée en tant que transaction aux capitaux propres, ce qui a eu un impact sur la seconde (et finale) acquisition d'actions de Brett Resources.

Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés :

	19 mai 2010	13 août 2010	Impact net au 31 décembre 2010
	\$	\$	\$
Augmentation (diminution)			
Immobilisations corporelles	25 517	(24 087)	1 430
Capital-actions	25 517	11 601	37 118
Bénéfices non répartis	-	(35 688)	(35 688)

→ Selon les PCGR du Canada, des impôts différés doivent être comptabilisés sur les actifs acquis et les passifs pris en charge, alors que selon les IFRS, lorsque des actifs ne sont pas acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise et que, à la date d'acquisition, ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable ne sont affectés, aucun impôt différé ne doit être comptabilisé.

Par conséquent, les ajustements suivants ont été apportés :

	<b>19 mai 2010</b>	<b>13 août 2010</b>	<b>Impact net au 31 décembre 2010</b>
Augmentation (diminution)	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(79 071)	(32 223)	(111 294)
Passifs d'impôt différé	(79 071)	(32 223)	(111 294)

*Sommaire des ajustements par période :*

	<b>31 décembre 2010</b>	<b>31 mars 2010</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2010</b>
Augmentation (diminution)	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	(109 864)	-	-
Passifs d'impôt différé	(111 294)	-	-
Capital-actions	37 118	-	-
Bénéfices non répartis	(35 688)	-	-

- v) Selon les PCGR du Canada, lorsque des actions accréditatives sont émises, elles doivent être initialement comptabilisées au capital-actions en fonction de leur prix d'émission. À la date à laquelle la Société renonce aux dépenses fiscales (en déposant les formulaires prescrits) au profit des investisseurs, un passif d'impôts différés est reconnu en tant que coût d'émission des actions (diminution du capital-actions). Alors que les IFRS ne fournissent pas de directives sur la comptabilisation des actions accréditatives, il est généralement reconnu que la méthode exigée par la Securities and Exchange Commission – soit les PCGR des États-Unis – est appropriée. Par conséquent, selon les IFRS, les actions accréditatives sont comptabilisées en fonction du cours du marché des actions existantes à la date d'émission. L'écart (la « prime ») entre le montant comptabilisé au capital-actions et le montant payé par l'investisseur pour les actions est comptabilisé en tant que gain reporté, lequel est renversé aux résultats lorsque les dépenses admissibles sont effectuées. L'impact fiscal résultant de la renonciation est comptabilisé en tant que charge d'impôts différés lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

- vi) Selon les PCGR du Canada, lorsqu'un instrument financier hybride tel qu'une débenture convertible peut être réglé sans impact fiscal, il n'existe aucun écart temporaire. La composante d'un instrument financier hybride classée en tant que passif sera généralement différente de la base fiscale de l'instrument. Si la composante passif était réglée à sa valeur comptable, cela donnerait alors lieu à des montants imposables ou déductibles qui seraient inclus dans la détermination du bénéfice imposable. Par contre, les PCGR du Canada reconnaissent que le règlement de l'instrument en vertu de ses termes, soit par le règlement à la date d'échéance ou par la conversion, peut ne pas avoir d'impact fiscal pour l'émetteur. Ainsi, lorsqu'une entité est en mesure de régler l'instrument sans impact fiscal, la base fiscale de la composante passif est considérée être la même que sa valeur comptable et il n'existe alors aucun écart temporaire.

Les IFRS ne contiennent aucune exemption spéciale relativement à la comptabilisation des impôts différés provenant d'instruments financiers hybrides. Ainsi, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire découlant de la comptabilisation initiale distincte de la composante capitaux propres de celle du passif. L'impôt différé est imputé directement à la valeur comptable de la composante capitaux propres. Les changements ultérieurs du passif d'impôt différé sont comptabilisés par le biais de l'état des résultats.

- vii) Selon les IFRS, la Société a fait le choix de présenter l'état des résultats par fonction afin de se conformer aux pratiques de l'industrie. Par conséquent, des ajustements dans le classement des charges ont été effectués pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 et pour les trois mois terminés le 31 mars 2010.

### Données sur les actions en circulation

En date du 12 mai 2011, 382 287 864 actions ordinaires étaient émises et en circulation. De plus, un total de 13 280 374 options d'achat d'actions étaient en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société et 12 500 000 bons de souscription étaient en circulation.

### Obligations contractuelles et engagements

Le tableau qui suit présente l'information relative aux obligations contractuelles de la Société au 31 mars 2011 (en millions de dollars) :

	Paiements selon l'échéance				
	Total	Moins d'un an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple	1 376	491	665	220	-
Contrats de location-financement	70 616	11 100	29 196	30 320	-
Obligations d'achat	68 291	68 291	-	-	-
Dettes à long-terme	245 000	64 583	100 000	80 417	-
<b>Total</b>	<b>385 283</b>	<b>144 465</b>	<b>129 861</b>	<b>110 957</b>	<b>-</b>

## **Éléments hors bilan**

La Société n'a aucun arrangement hors bilan autre que des contrats de location simple portant sur des locaux ainsi que des lettres de crédit émises à des fournisseurs. Ces lettres de crédit sont garanties à 100 % par des dépôts (présentés au bilan consolidé de la Société sous *trésorerie affectée*) et sont émises aux fournisseurs en vertu de contrats et de bons de commandes pour de l'équipement et des services. Les fournisseurs peuvent débiter les lettres de crédit dans l'éventualité d'un défaut par la Société aux termes des contrats ou des bons de commandes. Au 31 mars 2011, les lettres de crédit émises avaient une valeur de 20,7 millions de dollars.

## **Risques et incertitudes**

L'exploration, la mise en valeur et l'extraction du minerai de gisements miniers impliquent des risques importants qui, malgré une évaluation rigoureuse, l'expérience et le savoir, ne peuvent être éliminés. Pour obtenir un exposé plus détaillé portant sur les facteurs de risque, il y a lieu de consulter la notice d'information annuelle. Celle-ci peut être obtenue sur demande auprès de la Société ou directement sur son profil au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Il n'y a eu aucun changement significatif aux risques et incertitudes depuis le 31 décembre 2010.

## **Mesures de contrôle de la présentation de l'information financière et contrôles internes à l'égard de l'information financière**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information, de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent un membre de la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que ces derniers puissent évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements au CIIF au cours du trimestre terminé le 31 mars 2011 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements importants n'ont pas été identifiés au cours de leur évaluation.

## **Perspectives pour 2011**

Au cours de l'année 2011, la Société concentrera ses efforts à augmenter la production à son projet phare Canadian Malartic ainsi qu'à atteindre le niveau de production commerciale à la mine pendant le second trimestre de 2011. Selon le plan minier de Canadian Malartic, la Société prévoit produire environ 360 000 onces d'or en 2011.

La Société maintiendra également un effort soutenu pour accroître sa base de réserves et de ressources en investissant dans des programmes d'exploration autour de son projet Canadian Malartic ainsi que dans d'autres secteurs ciblés à l'international, au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

La Société recherche également d'autres occasions d'acquérir des projets à un stade avancé.

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent rapport constituent des énoncés de nature prospective portant notamment sur des événements futurs ou sur le rendement ou les perspectives ou occasions d'affaires futures de la Société. Exception faite de ceux portant sur des faits avérés, tous les énoncés peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs s'accompagnent fréquemment, mais non systématiquement, de termes tels que « rechercher », « anticiper », « prévoir », « poursuivre », « estimer », « s'attendre à », « pouvoir », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « entendre », « pourrait », « devrait », « croire » et autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les cours futurs de l'or et de l'argent, le moment et l'ampleur de la production estimative future, les coûts de production, les fluctuations des monnaies, les dépenses en immobilisations, les délais d'obtention des permis, les besoins futurs en capitaux, les résultats des sondages et les estimations des ressources et des réserves minérales. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. La Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront fondées. Les lecteurs sont donc invités à ne pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs que contient le présent rapport. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport. Les résultats et les faits nouveaux réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ceux qui contiennent ces énoncés prospectifs. Ces énoncés se fondent sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment celles portant sur :

- la conjoncture commerciale et économique en général;
- l'offre et la demande, les livraisons ainsi que le niveau et la volatilité des prix de l'or et de l'argent ainsi que ceux des produits pétroliers;
- l'impact de la fluctuation des monnaies étrangères et des taux d'intérêts;
- la réception en temps opportun des approbations réglementaires et gouvernementales à l'égard des projets de mise en valeur et des autres activités de la Société;
- la disponibilité de sources de financement pour la mise en œuvre de projets futurs de la Société;
- les estimations de la Société en ce qui a trait aux coûts de production et à ses niveaux de production et de productivité prévus;
- les prix de l'énergie;
- la capacité de se procurer des équipements et du matériel d'exploitation en quantités suffisantes et au moment opportun;
- la capacité d'attirer et de retenir du personnel qualifié;
- les calendriers d'études techniques et de construction et les dépenses en immobilisations du projet de la Société;
- la concurrence sur les marchés;
- l'exactitude des estimations de ressources de la Société (notamment en ce qui a trait à leur ampleur, leur teneur et leur taux de récupération) ainsi que des hypothèses de nature géologique; opérationnelle et tarifaire sur lesquelles elles se fondent;
- les changements au niveau des politiques et des règlements des gouvernements ainsi qu'au niveau des avantages fiscaux et des taux d'imposition;
- les risques environnementaux incluant des réglementations plus sévères;

- l'habileté de compléter le programme de relocalisation du secteur sud de la Ville de Malartic;
- la possibilité de changer le tracé de la route 117 afin de permettre l'exploitation du gîte Barnat Sud;
- les rapports continus qu'entretient la Société avec ses employés, ses partenaires d'affaires et la collectivité de la Ville de Malartic.

D'autres facteurs de risque sont décrits plus en détail dans la notice annuelle de la Société qui a été déposée auprès des commissions des valeurs mobilières ou des autorités analogues dans certaines provinces du Canada. Les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser. Le lecteur doit prendre note que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes intéressées qui fondent leur opinion sur les énoncés prospectifs de la Société devraient évaluer avec soin les facteurs précités ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont expressément présentés sous réserve de la présente mise en garde.

**(signé) Sean Roosen**

Sean Roosen

Président et chef de la direction

**(signé) Bryan A. Coates**

Bryan A. Coates

Vice-président, finances et chef de la direction financière

**Le 12 mai 2011**

## Information sur la Société

### Corporation Minière Osisko

#### Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 300  
Montréal, Québec, Canada, H3B 2S2  
Téléphone : (514) 735-7131  
Télécopieur : (514) 933-3290  
Courriel : [info@osisko.com](mailto:info@osisko.com)

Site Web : [www.osisko.com](http://www.osisko.com)

#### Administrateurs et dirigeants

Victor H. Bradley, président du conseil  
Sean Roosen, président et chef de la direction et administrateur  
Robert Wares, vice-président directeur, Exploration et développement des ressources  
Staph Leavenworth Bakali, administrateur  
Marcel Côté, administrateur  
André J. Douchane, administrateur  
William A. MacKinnon, administrateur  
Norman Storm, administrateur  
Serge Vézina, administrateur  
John Burzynski, vice-président, Développement corporatif  
Sergio Cattalani, vice-président, Exploration  
Bryan A. Coates, vice-président, Finances et chef de la direction financière  
Jean-Sébastien David, vice-président, Développement durable  
André Le Bel, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif  
Luc Lessard, vice-président senior et chef de l'exploitation  
Elif Lévesque, vice-présidente et contrôleur  
Robert Mailhot, vice-président, Ressources humaines

#### Conseiller juridique

Lavery, de Billy  
Fraser Milner Casgrain

#### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l.

#### Agent de transfert

Trust CIBC Mellon

#### Bourses d'échange

Bourse du TSX – OSK  
Deutsche Boerse - EWX